

Je suis certain qu'on se souviendra surtout de notre regretté collègue en raison de la façon dont il a administré le ministère des Affaires des anciens combattants qu'il fut chargé d'organiser en octobre 1944, et des programmes avantageux qu'il a mis en œuvre, en vue de la réadaptation des militaires qui ont si efficacement servi le Canada au cours du dernier conflit si terrible. En 1947, Sa Majesté le roi lui faisait l'honneur de le nommer membre du Conseil privé impérial. Après avoir été nommé à la Chambre haute, en janvier 1948, il a continué de défendre, avec l'énergie que nous lui connaissions, les causes qu'il jugeait favorables à ses compatriotes.

Je suis tenté de signaler que M. Mackenzie fut, à mon sens, un des orateurs les plus brillants qu'il m'ait été donné d'entendre depuis mon arrivée à la Chambre, il y a près de huit ans. C'était toujours un délice de l'écouter et d'entendre tomber de ses lèvres ces expressions saisissantes aux sonorités musicales.

Je suis persuadé que les honorables députés ici présents ne trouveront pas inconvenant que j'aie dérogé à l'usage pour offrir, en leur nom comme en mon nom propre, nos sincères condoléances à la jeune veuve de notre regretté ami, avec lequel elle n'a connu que deux ans de bonheur conjugal.

**M. George A. Drew (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, je fais miennes les condoléances bien senties que le premier ministre (M. St-Laurent) a exprimées au nom des membres de la Chambre à propos du décès de deux membres élus, ainsi que d'un autre collègue qui avait siégé si longtemps en cette enceinte.

Je voudrais dire un mot au sujet du député élu de Toronto-Greenwood, M. McMillin, puisque, naturellement, ceux de notre parti ont été personnellement en relations avec lui. Sa femme et sa fille seront touchées, j'en suis sûr, du regret unanime de son décès dont la Chambre vient de donner le témoignage.

Rien de plus tragique que la mort si brusque et si proche du début de la session, d'un homme à qui venait d'échoir l'honneur d'être élu député et qui attendait le moment de prendre sa place parmi nous avec une impatience que partageait sa famille. Comme les autres députés qui ont siégé ici et dont on a parlé tout à l'heure, il avait longtemps participé à la vie publique dans sa région. Le service public était d'ailleurs une tradition familiale chez lui, où la chose paraissait toute naturelle. Son père fut maire de la ville d'East-Toronto avant l'union de cette municipalité à la ville de Toronto. Depuis sa première jeunesse, M. Ernest McMillin a

pris une part très active à toute initiative qui intéressait la collectivité dont il faisait partie. Il s'occupait d'une façon toute particulière des jeunes gens avec lesquels son travail le mettait continuellement en contact. Sa carrière d'homme d'affaires a suivi celle de son père. Il exerçait la profession très importante d'entrepreneur en construction de maisons et autres immeubles du même genre. Au moment de sa mort, ces travaux l'occupaient au plus haut point. Pendant plusieurs années, il fut membre de la Commission d'éducation de Toronto, dont il était en quelque sorte le conseiller financier.

Je mentionne ces détails parce qu'ils révèlent bien les qualités de celui qui venait d'être élu député aux Communes. Il s'est aussi activement intéressé aux œuvres de l'hôpital général d'East-Toronto. L'intérêt particulier qu'il a témoigné à l'École professionnelle des infirmières a favorisé la formation d'un grand nombre de jeunes filles à une époque où on en avait tant besoin. Je crois qu'un député qui a été des plus intimement lié avec lui aura quelques mots à dire à ce sujet. Mais je sais que son travail était très important et qu'il a procuré des bourses d'études à ces jeunes infirmières, invitant ainsi nombre de jeunes filles à se lancer dans cette carrière utile.

Je m'unis au premier ministre, comme tous les députés, j'en suis sûr, pour exprimer à sa veuve et à sa fille nos sincères condoléances et dire combien nous regrettons que la mort ait interrompu sa carrière au service du public.

Le premier ministre a parlé de la carrière de M. Benoît Michaud et de sa mort, qui a fait perdre à la Chambre un jeune homme aussi brillant et qui avait si bien réussi dans la vie. Tous ceux qui étaient ici au début de l'année savent qu'il était alors malade. Il a fait preuve d'un grand courage en continuant de fournir ses services à la Chambre et en se présentant de nouveau comme candidat aux dernières élections, alors que sa santé laissait à désirer. En rappelant les nombreux talents du défunt, le premier ministre a parlé du genre de services que M. Michaud pouvait rendre. La disparition de ce dernier est une grande perte non seulement pour ses collègues, pour sa famille et pour ceux qui l'avaient élu, mais aussi pour le pays tout entier.

Je joins mes condoléances et mes regrets à ceux que le premier ministre a exprimés à l'occasion de la mort du sénateur Ian Mackenzie. Le premier ministre a rappelé toutes les étapes de la longue carrière et des occupations variées d'un homme d'une brillante personnalité qui a siégé si longtemps à la Chambre